

CODE DE CONDUITE

FOURNISSEURS ET PARTENAIRES

MISE A JOUR – 04/2026

AVANT-PROPOS

La transformation énergétique et climatique constitue l'un des plus grands défis du XXI^e siècle. Le groupe Naldeo ambitionne d'y contribuer activement à travers ses activités de bureau d'études, de conseil, de suivi d'exploitation et de services numériques.

Cette ambition ne peut toutefois se concevoir sans une prise en compte globale de nos impacts et de nos risques en matière de RSE, et sans la mise en œuvre d'actions concrètes : respect des droits humains, contribution positive aux territoires et aux communautés, intégrité des pratiques et protection de l'environnement.

Le présent Code s'adresse à l'ensemble des Fournisseurs et Partenaires liés contractuellement à une des sociétés du groupe Naldeo. Il vise à inscrire nos relations dans la durée, sur la base de la confiance, de la transparence et d'engagements partagés — environnementaux, sociaux et commerciaux.

Nous souhaitons accompagner les Fournisseurs et Partenaires qui s'inscrivent dans une démarche de progrès et d'amélioration continue de leurs pratiques et de leurs politiques internes, afin de faire avancer ensemble nos engagements de responsabilité environnementale et sociétale.

Jérôme TEISSIER



LE GROUPE

Naldeo

1 L'IMPLICATION DE NALDEO ENVERS SES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES

Nous avons créé en 2024 un Comité Éthique, réunissant différents interlocuteurs au sein de Naldeo. Il a pour mission d'éclairer les décisions éthiques du Groupe et d'examiner les situations susceptibles de se présenter, en interne comme en externe.

Pour nos Fournisseurs et Partenaires, le Comité Éthique est notamment à l'écoute :

- de vos attentes et besoins dans le cadre d'un partenariat ;
- de tout échange constructif autour de nos pratiques, dans une logique d'amélioration conjointe ;
- de tout signalement relatif à nos collaborateurs ou partenaires directs, susceptible de caractériser un manquement aux engagements présentés dans ce document.

Le Groupe dispose par ailleurs d'un dispositif d'alerte conforme à la réglementation applicable. Il est accessible aux salariés du Groupe ainsi qu'aux tiers, afin de recueillir leurs signalements lorsqu'ils sont victimes ou témoins d'agissements contraires à l'éthique.

Vous pouvez contacter le Comité Éthique par e-mail : comite-ethique@naldeo.com.

2 LES ENGAGEMENTS ATTENDUS

En appliquant ce code de conduite, toutes les parties (y compris le groupe Naldeo) s'engagent à mettre en œuvre des actions concrètes sur les thématiques suivantes :

RESPECT DES LOIS ET REGLEMENTATIONS

- Conformité aux lois et réglementations locales et internationales en vigueur et applicables à leurs activités incluant celles applicables dans le ou les pays de destination de leurs biens et services ;
- Conformité aux principes stipulés dans les standards internationaux, notamment Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), Charte internationale des droits de l'homme, Déclaration universelle des droits de l'Homme ... ;
- Respect de l'ensemble des réglementations relatives à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme.

ENGAGEMENT SOCIAL

- Conformité aux lois et réglementations en vigueur en matière de droit du travail ;
- Engagement fort contre toute forme de discrimination au travail ;
- Pratiques d'égalité des chances (handicap, insertion sociale ...) ;
- Prévention des risques en matière de santé et de sécurité au travail ;
- Maîtrise des risques sanitaires sur l'environnement local lors du déploiement des projets ;
- Soutien au développement local en favorisant notamment les partenariats de proximité.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Amélioration de l'efficacité énergétique, du bilan carbone et optimisation des ressources ;
- Réduction de l'impact environnemental des activités réalisées ;
- Utilisation de technologies vertes ;
- Suivi et réduction des déchets ;
- Démarche d'amélioration continue en faveur des risques environnementaux.

ETHIQUE COMMERCIALE

Toutes les parties s'abstiennent de toute forme de corruption, de trafic d'influence, ainsi que de tout comportement susceptible d'être interprété comme tel.

Les Parties ne doivent, directement ou indirectement, offrir, promettre, solliciter, accepter ou accorder un avantage indu ou illégal (y compris dons, cadeaux, invitations, repas d'affaires ou événements) à un agent public, à un représentant d'une autorité nationale ou internationale, ou à tout décideur du secteur privé, dans le but d'obtenir un traitement préférentiel ou une décision favorable.

Conscients des différences culturelles et des usages locaux pouvant exister à l'international, les Parties s'engagent à appliquer un principe de transparence totale. Toute situation particulière pouvant soulever un doute au regard des principes ci-dessus doit être portée à la connaissance du groupe Naldeo et fera l'objet d'une analyse au regard du contexte, avant toute décision.

Les Parties évitent toute situation de conflit d'intérêts, réel ou apparent, susceptible de créer un risque de corruption ou d'altérer l'impartialité des décisions.

À ce titre, les Fournisseurs et Partenaires s'engagent notamment à :

- Respecter strictement ces principes avec les employés du groupe Naldeo ;
- Divulguer immédiatement tout conflit d'intérêt potentiel ou réel, par exemple via le système d'alerte.

CONFIDENTIALITE ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

- Respect des lois et réglementations applicables sur la protection des données personnelles et en particulier celles émanant de l'Union Européenne.
- Mise en place de mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées afin d'éviter tout traitement illicite des données personnelles collectées ou traitées pour le groupe Naldeo, de prévenir tout accès ou toute divulgation non autorisé, tout vol, toute altération ou suppression, accidentelle ou frauduleuse de ces données personnelles.
- Signalement dans un délai maximal de 48 heures au Délégué à la Protection des Données (DPO) de toute violation ou menace de violation de ces données personnelles collectées ou traitées pour le groupe Naldeo à l'adresse rgpd@naldeo.com.